



elm.leblanc



NOTICE D'UTILISATION

# mégalis CONDENS R

Chaudière murale gaz à condensation



GVAC21-6R

## Sommaire

---

<b>1</b>	<b>Explication des symboles et mesures de sécurité</b> .....	<b>3</b>
1.1	Explications des symboles .....	3
1.2	Consignes générales de sécurité .....	4
<b>2</b>	<b>Informations sur le produit</b> .....	<b>13</b>
2.1	Déclaration de conformité .....	13
<b>3</b>	<b>Utilisation</b> .....	<b>13</b>
3.1	Ouverture de la porte .....	13
3.2	Allumer/éteindre l'appareil .....	14
3.3	Vue d'ensemble des éléments de commande .....	16
3.4	Messages apparaissant sur l'afficheur .....	17
3.5	Mise en marche du chauffage .....	18
3.6	Réglage de la température ECS .....	19
3.7	Réglage du mode été .....	20
3.8	Verrouillage des touches .....	21
<b>4</b>	<b>Consignes pour économiser l'énergie</b> .....	<b>21</b>
<b>5</b>	<b>Défauts</b> .....	<b>23</b>
5.1	Ouvrir ou fermer le robinet du gaz .....	23
5.2	Éliminer les défauts .....	24
<b>6</b>	<b>Entretien</b> .....	<b>26</b>
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et recyclage</b> .....	<b>28</b>
<b>8</b>	<b>Terminologie</b> .....	<b>30</b>
<b>9</b>	<b>Notice d'utilisation succincte</b> .....	<b>32</b>
<b>10</b>	<b>Déclaration de protection des données</b> .....	<b>34</b>

## 1 Explication des symboles et mesures de sécurité

### 1.1 Explications des symboles

#### Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



**DANGER :**

**DANGER** signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.

---



**AVERTISSEMENT :**

**AVERTISSEMENT** signale le risque de dommages corporels graves à mortels.

---



**PRUDENCE :**

**PRUDENCE** signale le risque de dommages corporels légers à moyens.

---

**AVIS:**

**AVIS** signale le risque de dommages matériels.

---

#### Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

---

### Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

### 1.2 Consignes générales de sécurité

#### **Consignes pour le groupe cible**

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'utilisateur de l'installation de chauffage.

Les consignes de toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

#### **Utilisation conforme à l'usage prévu**

Le produit doit être utilisé uniquement pour la production d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans

des systèmes à boucle d'eau chaude fermée destinés à un usage privatif.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 23 février 2018 qui abroge l'arrêté du 2 août 1977).

L'entreprise qui établit le certificat de conformité est une entreprise :

- Inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz ;
- Soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Quali-gaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires.

### **⚠ Comportement en cas d'odeur de gaz**

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes!

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
  - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
  - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
  - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment!

**⚠ Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion**

Danger de mort en cas de fuites de fumées. ?

- ▶ **Ne pas modifier les pièces permettant l'évacuation des fumées.**

En cas d'odeur de fumées, de conduits de fumées endommagés ou non étanches, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.

- ▶ Ouvrir les portes et les fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente qualifié.
- ▶ Faire éliminer les défauts.

### **⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone**

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.

- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
  - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
  - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
  - Faire éliminer les défauts.

### **⚠ Révision, nettoyage et maintenance**

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

### **⚠ Transformation et réparations**

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel qualifié.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Installations de chauffage avec générateur de chaleur : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

## **⚠ Fonctionnement type cheminée**

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque le générateur de chaleur récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
  - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
  - en cas d'intégration ultérieure d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateur d'évacuation d'air, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

## **⚠ Air de combustion/air ambiant**

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances actives de corrosion (solvants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

## **Dommages matériels dus au gel**

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel **et** est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection anti-gel de l'appareil est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C,  
**-ou-**
- ▶ Faire vidanger l'eau de chauffage et l'eau potable au point le plus bas de l'installation par un spécialiste.  
**-ou-**
- ▶ Faire ajouter du produit antigel dans l'eau de chauffage et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire par un spécialiste.
- ▶ Faire vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est encore assurée par le produit anti-gel.

## **⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires**

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

## 2 Informations sur le produit

### 2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

**CE** Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : [www.elmleblanc.fr](http://www.elmleblanc.fr).

## 3 Utilisation

Cette notice d'utilisation ne concerne que la chaudière. Selon la régulation utilisée, certaines fonctions divergent au niveau de leur utilisation. Veuillez donc tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation utilisée.

### 3.1 Ouverture de la porte

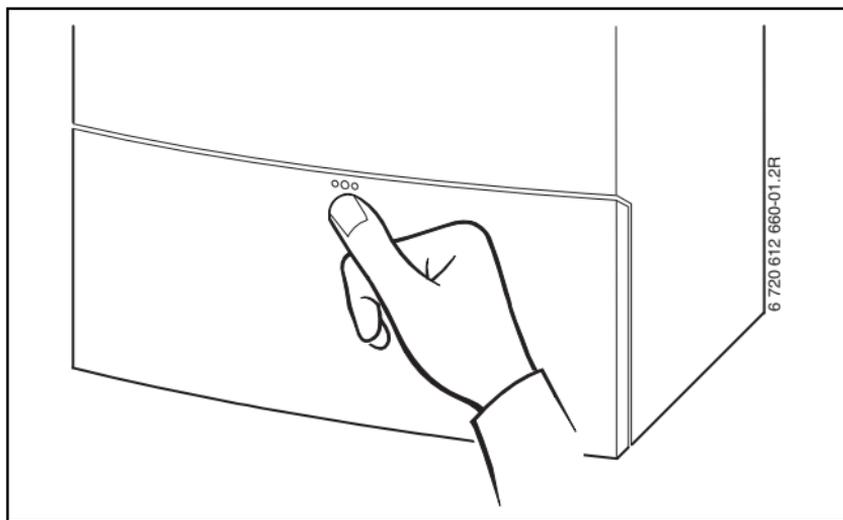


Fig. 1

### 3.2 Allumer/éteindre l'appareil

#### Allumer

- ▶ Mettre l'appareil en marche avec l'interrupteur marche/arrêt (→ figure 2).  
Le témoin bleu de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

L'appareil s'initialise et effectue pendant environ 5 secondes une vérification des différentes fonctions. Lorsque le test progresse, la touche  et la touche  s'allument en orange, la touche **reset** en rouge, la touche **eco** et la touche  en vert. Le test terminé, l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.



---

Si l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ chauffage, le programme de remplissage du siphon est en fonction.

---

Le programme de remplissage du siphon garantit le bon remplissage du siphon de condensats après l'installation de l'appareil et après des périodes d'arrêt prolongées. L'appareil est maintenu en conséquence à une faible puissance calorifique pendant 15 minutes.

---

## Arrêt

### AVIS:

#### Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler après une longue période (par ex. panne de secteur, coupure de l'alimentation électrique, alimentation défectueuse en combustible, panne de chaudière, etc.).

- ▶ S'assurer que l'installation de chauffage est en service en permanence (en particulier en cas de risque de gel).
- 
- ▶ Appuyer sur l'interrupteur marche/arrêt (→ fig. 2) pour mettre l'appareil hors tension.  
Le témoin de fonctionnement s'éteint.



---

Si l'appareil est hors service, la protection antiblocage ne peut pas démarrer. La protection antiblocage permet d'éviter le blocage du circulateur chauffage et de la vanne 3 voies après un arrêt prolongé.

---

### 3.3 Vue d'ensemble des éléments de commande

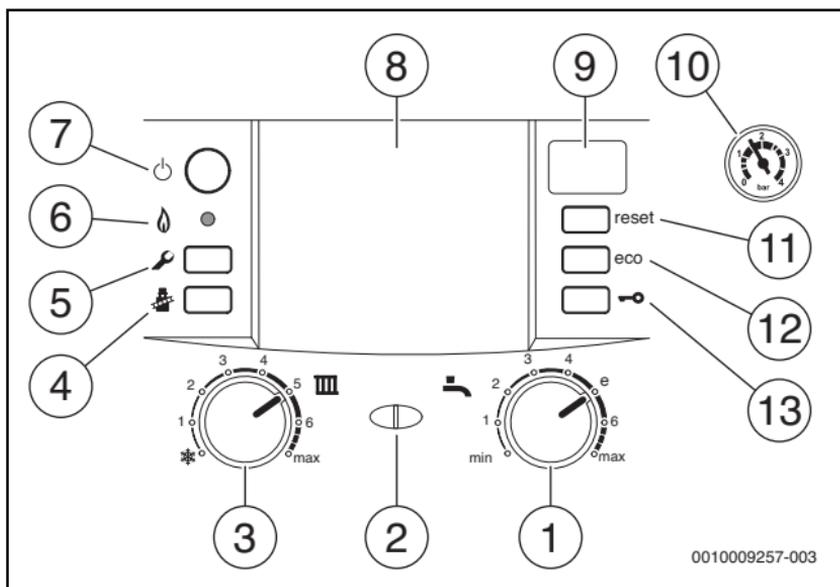


Fig. 2 Vue d'ensemble des éléments de commande

- [1] Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- [2] Témoin de fonctionnement
- [3] Sélecteur de température de départ chauffage
- [4] Touche  (ramonage)
- [5] Touche  (service)
- [6] Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- [7] Touche  (interrupteur marche/arrêt)
- [8] Logement pour une régulation
- [9] Afficheur
- [10] Manomètre
- [11] Touche **reset**
- [12] Touche **eco**
- [13] Touche  (verrouillage des touches)

### 3.4 Messages apparaissant sur l'afficheur

Messages spéciaux	Description
	La fonction de purge du circuit chauffage est active.
	L'afficheur indique la température de départ chauffage en alternance avec  . Le programme de remplissage du siphon est actif.
	L'afficheur indique la température de départ chauffage en alternance avec  : maintenance de l'appareil nécessaire.
	La limite du gradient est active. Elévation rapide non autorisée de la température de départ chauffage : le mode chauffage est interrompu pendant deux minutes.
	Fonction de séchage du plancher chauffant commandée par la régulation à sonde extérieure ou fonction de séchage du bâtiment en marche.
	Verrouillage des touches actif. Pour débloquer le verrouillage des touches, appuyer sur  aussi souvent que nécessaire jusqu'à ce que la température de départ chauffage s'affiche.
	Confirmation du démarrage d'un cycle de désinfection thermique.

Tab. 2

### 3.5 Mise en marche du chauffage

La température de départ maximale peut être réglée entre 20 °C et 90 °C. La température de départ actuelle est affichée.



Pour les planchers chauffants, faire attention aux températures maximales de départ admissibles.

---

- Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :
- Planchers chauffants : par ex. position **1** (env. 20 °C)
  - Chauffage basse température : position **3** (env. 42 °C)
  - Circuit de chauffage traditionnel : position **6** (env. 75 °C)
  - Chauffage par convecteurs : position **max** (env. 90 °C)

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin est allumé.

Position du sélecteur 	Température de départ chauffage
1	env. 20 °C
2	env. 31 °C
3	env. 42 °C
4	env. 53 °C
5	env. 64 °C
<b>6</b>	<b>env. 75 °C</b>
max	env. 90 °C

Tab. 3 Températures de départ

### 3.6 Réglage de la température ECS

- ▶ Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire. La température réglée n'est pas indiquée sur l'afficheur.

Position du sélecteur 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 15 °C (protection contre le gel)
e	env. 50 °C
max	env. 60 °C

Tab. 4 Température de l'eau chaude sanitaire

#### Touche eco

En appuyant sur la touche **eco**, on peut choisir entre **mode confort** et **mode économique**.

- **Mode confort, la touche eco est éteinte (réglage d'origine)**  
En **mode confort**, l'eau chaude est maintenue en permanence à la température réglée, ce qui permet de garantir un confort optimal en eau chaude sanitaire.
- **Mode économique, la touche eco est allumée**  
En **mode économique** la conservation permanente de la chaleur de l'échangeur sanitaire est désactivée. La priorité sanitaire reste activée.
  - **Avec message de demande :**  
En ouvrant le robinet d'eau chaude brièvement puis en le refermant (message de demande), l'eau sanitaire est réchauffée à la température programmée au sélecteur. Ainsi, lorsque l'on puise de l'eau quelques instants après, elle est disponible immédiatement.
  - **Sans message de demande :**  
Le réchauffage de l'eau sanitaire n'est réalisé que lorsque l'eau est puisée; le temps nécessaire pour obtenir l'eau chaude est plus long.



Le message de demande permet une économie de gaz et d'eau maximale.

### 3.7 Réglage du mode été

Le circulateur, et par conséquent le chauffage, sont arrêtés. L'alimentation en eau chaude sanitaire ainsi que l'alimentation électrique pour la régulation du chauffage et l'horloge sont maintenus.

#### AVIS:

#### Dommages matériels dus au gel !

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel et est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection contre le gel est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C,  
**-ou-**
- ▶ Faire vidanger l'eau de chauffage et l'eau chaude sanitaire au point le plus bas de l'installation par votre installateur ou un service après-vente agréé.  
**-ou-**
- ▶ Faire vidanger les conduits d'eau chaude sanitaire au point le plus bas de l'installation par votre installateur ou un service après-vente agréé et mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage. Vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est garantie par le produit antigel.

- 
- ▶ Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage IIII.
  - ▶ Tourner le sélecteur de température de départ chauffage IIII entièrement vers la gauche (position ❄).

Consulter aussi les instructions d'utilisation de l'éventuelle régulation.

### 3.8 Verrouillage des touches

Le verrouillage des touches agit sur les sélecteurs de la température de départ chauffage  et de température eau chaude sanitaire  ainsi que sur toutes les touches, sauf l'interrupteur marche/arrêt, la touche  et la touche **reset**. Elle peut être activée afin de limiter tout accès non autorisé à l'appareil gaz à condensation.

Enclencher le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique  en alternance avec la température de départ chauffage.

Désactiver le verrouillage des touches :

- ▶ Appuyer sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage.

---

## 4 Consignes pour économiser l'énergie

### Chauffage économique

L'appareil a été conçu pour une consommation énergétique et une pollution faibles avec un confort élevé. L'alimentation du brûleur en combustible est régulée selon les besoins thermiques de l'habitation. Si les besoins diminuent, l'appareil continue de fonctionner en petite puissance. Le professionnel nomme ce principe régulation continue. Cette régulation continue permet de minimiser les variations de température et de répartir la chaleur de manière constante dans les pièces. Il est donc possible que l'appareil fonctionne longtemps tout en consommant moins de combustible qu'un appareil qui s'enclenche et s'arrête en permanence.

### Régulation du chauffage

Pour une performance optimale de l'installation de chauffage, nous recommandons l'utilisation d'une régulation de chauffage avec appareil de régulation en fonction de la température ambiante ou extérieure et de robinets thermostatiques.

### Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques afin d'atteindre la température ambiante souhaitée. Augmenter la température ambiante souhaitée sur le régulateur si la température n'est pas atteinte après un certain temps.

### **Chauffage par le sol**

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale. Nous recommandons l'utilisation d'un appareil de régulation en fonction de la température extérieure.

### **Aérer**

Pendant l'aération des pièces, fermer les vannes thermostatiques et ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée. Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant.

### **Eau chaude sanitaire**

Sélectionner toujours la température ECS au minimum. Un réglage faible au niveau du thermostat permet des économies d'énergie importantes.

De plus, des températures ECS élevées provoquent un entartrage plus important et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (par ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).

### **Pompe de bouclage**

Régler une éventuelle pompe de bouclage pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

## 5 Défauts

### 5.1 Ouvrir ou fermer le robinet du gaz

- ▶ Pour ouvrir le robinet de gaz, tourner la manette vers la gauche.  
(manette dans le sens du flux = ouvrir).
- ▶ Pour fermer le robinet de gaz, tourner la manette vers la droite.  
(manette perpendiculaire au sens du flux = fermer).

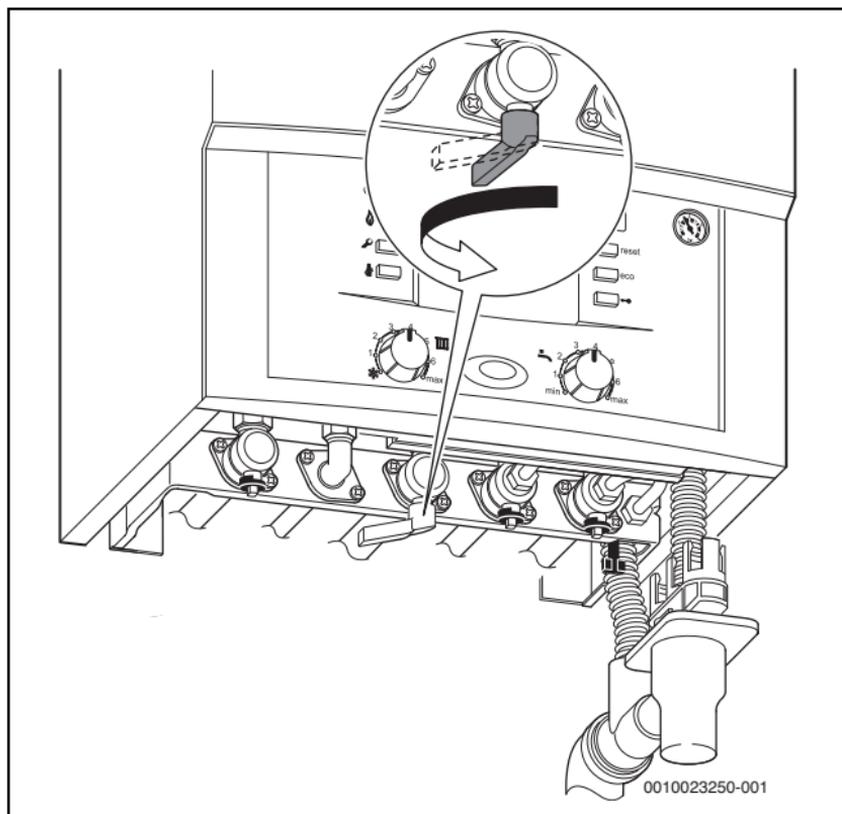


Fig. 3 Ouvrir le robinet du gaz

### 5.2 Eliminer les défauts

Le tableau électronique contrôle tous les organes de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, un signal d'avertissement retentit et le témoin de fonctionnement clignote.



---

Ce signal d'avertissement est coupé en appuyant sur n'importe quelle touche.

---

L'afficheur indique un code d'erreur (par. ex. **E9**) et la touche **reset** peut clignoter.

Si la touche **reset** clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique . L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

Si la touche **reset** ne clignote pas :

- ▶ Eteindre l'appareil et le rallumer. L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un technicien qualifié ou le service après-vente et indiquer le code défaut et les caractéristiques de l'appareil.

Caractéristiques techniques de l'appareil	
Désignation de l'appareil <sup>1)</sup>	
Numéro de série <sup>1)</sup>	
Date de la mise en service	
Nom de l'installateur	

1) Les indications figurent sur la plaque signalétique située sur le tableau électrique.

*Tab. 5 Caractéristiques de l'appareil à transmettre en cas de défaut*

# 6 Entretien

### Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- ▶ Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- ▶ Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

### Nettoyer l'habillage

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

- ▶ Essuyer l'habillage avec un chiffon humide.

### Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bars.

Si une pression de service supérieure est nécessaire, votre spécialiste vous fournira la valeur requise.

- ▶ Relever la pression de service actuelle sur le manomètre (→ Fig. 2, page 16).

### Rajouter de l'eau de chauffage

L'alimentation en eau de chauffage est différente sur chaque installation. Demandez donc à votre chauffagiste de vous montrer la marche à suivre.

**AVIS:****Dommages matériels dus à des variations de température importantes !**

En rajoutant de l'eau de chauffage froide dans une chaudière chaude, les chocs thermiques peuvent provoquer des fissures.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40°C.

**La pression maximale** de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

**Purger les radiateurs**

Si les radiateurs ne chauffent pas de manière identique :

- ▶ Purger les radiateurs.

### **7 Protection de l'environnement et recyclage**

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch. Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

#### **Emballages**

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

#### **Appareils usagés**

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

### Appareils électriques et électroniques usagés



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veuillez contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :  
[www.weee.bosch-thermotechnology.com/](http://www.weee.bosch-thermotechnology.com/)

### 8 Terminologie

#### **Pression de service**

La pression de service est la pression de l'installation de chauffage.

#### **Production instantanée**

L'eau se réchauffe en circulant dans l'appareil. La capacité de puisage maximale est disponible rapidement sans délai d'attente ni interruption nécessaire au réchauffement.

#### **Régulateur de chauffage**

Le régulateur de chauffage assure la régulation automatique de la température de départ en fonction de la température extérieure (pour les régulateurs en fonction de la température extérieure) ou de la température ambiante en liaison avec un programme horaire.

#### **Retour chauffage**

Le retour chauffage est le tuyau dans lequel retourne l'eau de chauffage en provenance des surfaces de chauffe et en direction de la chaudière, avec une température plus faible.

#### **Départ chauffage**

Le départ chauffage est le tuyau dans lequel circule l'eau de chauffage depuis la chaudière en direction des surfaces de chauffe, avec une température plus élevée.

#### **Eau de chauffage**

L'eau de chauffage est l'eau utilisée pour remplir l'installation de chauffage.

#### **Vanne thermostatique**

La vanne thermostatique est un régulateur mécanique de température garantissant, via une vanne et en fonction de la température ambiante, un débit plus faible ou plus élevé de l'eau de chauffage permettant de maintenir la température à une valeur constante.

### **Siphon**

Le siphon est un coupe-odeur permettant d'évacuer l'eau provenant d'une soupape de sécurité.

### **Température départ**

Température de l'eau de chauffage réchauffée qui circule depuis le générateur de chaleur en direction des surfaces de chauffe.

### **Pompe de bouclage**

La pompe de bouclage permet à l'eau chaude sanitaire de circuler entre le ballon et les points de puisage. L'eau chaude sanitaire est ainsi disponible immédiatement aux points de puisage.

## 9 Notice d'utilisation succincte

### Conservation de cette notice d'utilisation



Après avoir lu cette notice d'utilisation vous pouvez replier la page du résumé du mode d'emploi suivante vers l'extérieur et conserver la notice d'utilisation dans la porte de l'appareil. Vous pourrez ainsi voir le résumé en ouvrant la porte.

---

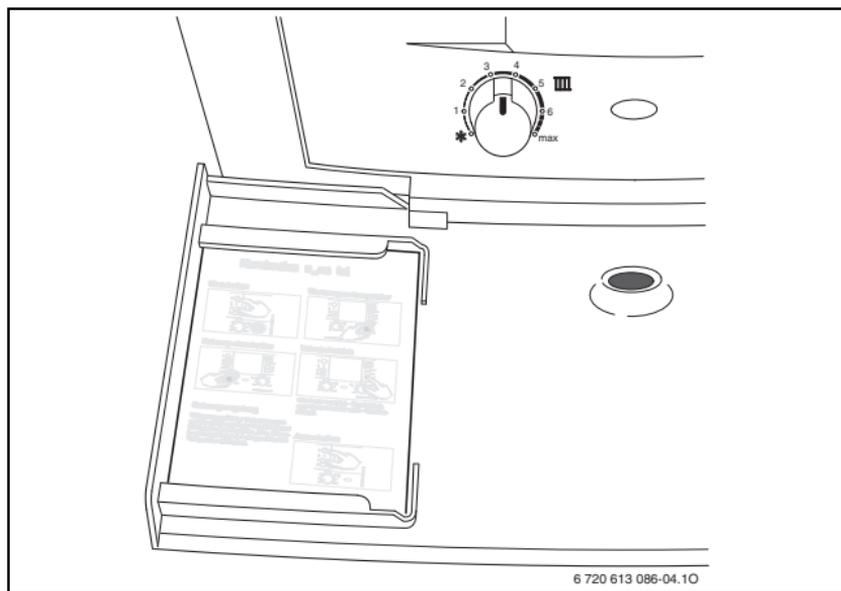
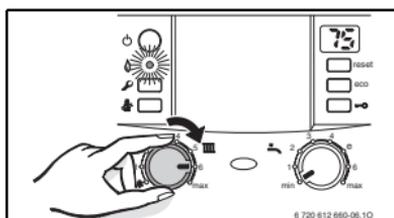


Fig. 4

## Allumer



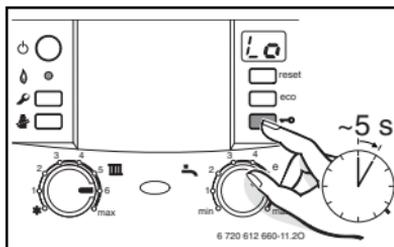
## Mise en marche du chauffage



## Régulation du chauffage

Positionner le thermostat d'ambiance sur la température choisie, ou régler la régulation à sonde extérieure sur la courbe de chauffage correspondante et sélectionner le mode de fonctionnement.

## Verrouillage des touches



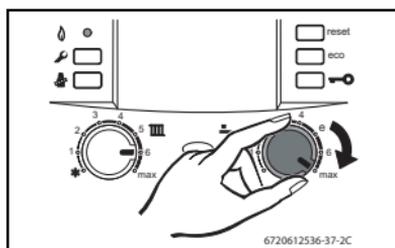
## Température d'eau chaude sanitaire



**AVERTISSEMENT :**

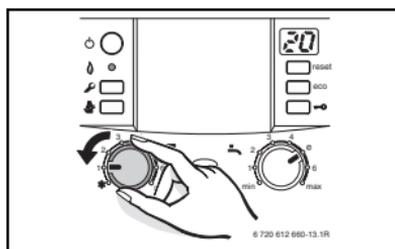
**Risques de brûlure !**

- Tourner le sélecteur  au maximum sur « e ».



Touche **eco** éteinte = mode confort  
 Touche **eco** allumée = mode économique

## Protection contre le gel



### 10 Déclaration de protection des données



Nous, [FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P. 201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de

l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) GDPR), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse [FR] [privacy.ttfr@bosch.com](mailto:privacy.ttfr@bosch.com), [BE] [privacy.tbbe@bosch.com](mailto:privacy.tbbe@bosch.com), [LU] [DPO@bosch.com](mailto:DPO@bosch.com). Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.



## Informations Consommateurs

**1 Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :**

- la notice d'utilisation,
- les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à elm.leblanc.

**2** Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement.

Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **contrat d'entretien**.

**3** Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus. Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.



**elm.leblanc**

**elm.leblanc - siège social et usine :**

124-126 rue de Stalingrad  
F-93711 Drancy CEDEX

Une équipe de spécialistes a votre service :  
7 jours sur 7 et 24 h sur 24 h.

**0 820 00 6000**

Service 0,12 € / min  
+ prix appel

Suivez-nous sur



**elmleblanc.fr**